



18^e CONFÉRENCE UFR

SYNTHÈSE DU DÉBAT GÉNÉRAL

Les interventions des participants lors du débat général furent de qualité et denses. Cette synthèse en reprend les principaux thèmes.

Dans un premier temps, le manque de formation, que ce soit chez les actifs ou les retraités, a été mis en avant :

- d'abord du point de vue syndical, les fondamentaux de la CGT sont trop souvent abordés superficiellement, voire méconnus. On peut déplorer la suppression des préambules et extraits des statuts de la CGT dans les carnets pluriannuels.
- Ensuite, les fonctionnements de notre Sécurité Sociale, ses mécanismes de financement se devraient d'être abordés plus systématiquement lors des formations, afin de nourrir les débats et réflexions.

Nous serions ainsi en capacité de mieux combattre les mesures d'augmentation ou de création qui asphyxient la Sécu et lèsent le pouvoir d'achat : la CSG, la CASA, la CRDS, la mise en œuvre de l'ANI.

Par-là, il faut comprendre que bien sûr l'augmentation des pensions de retraite est une juste revendication, mais la redéfinition d'un impôt et de taxes ne l'est pas moins. C'est tout aussi urgent que le rétablissement de l'alimentation de la protection sociale par des cotisations prises sur la création des richesses.

La loi de financement de la Sécu pour 2019, affaiblissant encore le droit collectif au profit d'un droit individuel trompeur, doit être combattue : l'action prévue le 14 juin 2018 sera une opportunité à ne pas manquer. Nous devons avancer sur la reconquête de la Sécu à partir du 100 %, sur la Santé, avec la mise en place de Centres de Santé fonctionnant avec des médecins salariés de la Sécu, appliquant le tiers-payant et ne pratiquant pas de dépassements d'honoraires.

En marge des réflexions sur la Sécu, le décès de Liliane Caillaut-Croizat, fille d'Ambroise Croizat a été rappelé.

La nécessaire augmentation du pouvoir d'achat a été reprise dans de nombreuses interventions, fustigeant le pouvoir en place qui lèse durement les retraités, y compris les plus faibles, tout en favorisant de façon outrancière les tenants de la finance.

L'accent a été mis sur le coût du Capital, notamment en rappelant qu'en 2008, le gouvernement Sarkozy avait trouvé 400 milliards d'Euros pour recapitaliser les banques en faillite.

Le retour à l'indexation sur les salaires est nécessaire pour éviter l'appauvrissement avec l'avancée en âge.

Notre conférence s'étant déroulée en plein cœur du calendrier des actions de grève contre la réforme ferroviaire, la présence des retraités aux côtés des actifs a été souvent évoquée pour souligner ses insuffisances, avec de fortes disparités selon les localités.



Cette réforme pouvant impacter fortement le sort des retraités, notamment par la remise en cause de la CPR, mobiliser plus amplement les retraités au-delà de la solidarité financière est impératif.

Au-delà des cheminots à statut, les négociations d'une Convention Collective nationale concernent de près les cheminots du privé, notamment ceux des Chemins de fer de Provence.

L'action du 12 juin, annoncée par Laurent Brun « On n'a rien volé, nous ! », a été bien accueillie, comme pouvant constituer un tremplin pour le 14 juin.

La qualité de vie syndicale des sections est en lien direct avec l'implication des retraités dans l'action. Il a été rappelé que les sections doivent faire partie de la vie des syndicats, notamment via les Commissions exécutives et même les secrétariats, quitte à bousculer les habitudes, c'est nécessaire pour gagner les binômes actif-retraité.

Que ce soit dans l'action ou dans le syndicat, les retraités ne sont pas une force d'appoint, mais une force à part entière et complémentaire qui devrait être indissociable. Cela dit, la remarque a été faite que le manque d'implication des retraités pouvait provenir aussi d'un défaut de véritable plan de travail du syndicat les associant, car là où le syndicat est structuré, la synergie entre actifs et retraités opère.

Pour autant, nous avons aussi nos revendications spécifiques à faire vivre : qui mieux que les retraités peut défendre les retraités ? Les retraités d'aujourd'hui ne sont pas à l'abri de la réforme systémique des retraites voulue par le gouvernement, c'est un message qu'il nous appartient de faire passer.

A ce propos, il a été souligné que face à la pression médiatique à la solde des tenants du pouvoir, il faudrait faire preuve d'adaptabilité et d'innovation. En la matière, nous sommes bons sur le fond mais le sommes-nous tout autant sur la forme ?

A propos de la continuité syndicale, le travail du Collectif fédéral DROM-COM (Départements, Régions et Collectivités d'Outre-Mer) n'est pas toujours simple, particulièrement pour contacter les camarades retournés dans les départements d'Outre-Mer.

La continuité militante ne s'effectue pas toujours sur de bonnes bases et de manière inégale. S'il est parfois difficile de faire militer des adhérents qui ont assumé des responsabilités lorsqu'ils étaient actifs, il en est d'autres qui conservent ou prennent des responsabilités normalement dévolues aux actifs, notamment en tant que premier responsable dans les UL.

Cette situation n'est pas normale et reflète une réelle difficulté de notre organisation, même s'il est bien sûr nécessaire de s'investir dans les structures interpro.

Être salariée au sein de la SNCF ne garantit pas un sort juste pour les femmes : ce sont très majoritairement elles qui, dans le souci d'élever les enfants, fractionnent leur carrière, s'imposent des temps partiels sans forcément avoir les moyens de cotiser à taux plein. Cela implique de faibles pensions de retraite, ce qui doit nous conforter dans nos revendications sur l'égalité salariale, les réévaluations des pensions directes et de réversion (augmentation du taux à 75%).

Le taux de cotisation syndicale est un sujet plus ou moins sensible, plusieurs sections maintiennent leur position : aller vers le 1 % en douceur, les augmentations étant définies en AG, ce qui ne doit occasionner aucune défection. Cette démarche n'est pas facilitée par le contexte au sein de la CGT, car les fédérations et organismes qui ont voté le 1 % au Congrès Confédéral œuvrent avec peu d'énergie pour le mettre en place.

La situation internationale a peu été abordée (une intervention à propos du Sahara Occidental), ainsi que le lancement de la campagne pour les élections par les retraités des élus au CA de la CPR, et celle des élections professionnelles aux CSE qui suivront.